

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 06.11.2018	Heure 19h04	Numéro 18.210	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Daniel Ziegler	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
Titre : Pour que Neuchâtel redevienne exemplaire en LCO	
Contenu : Le Conseil d'État est invité à s'aligner sur les cantons les plus avancés dans la reconnaissance et l'encouragement des cours de langue et de culture d'origine (LCO) durant la scolarité obligatoire.	
Développement (obligatoire) : Le canton de Neuchâtel était à l'origine un canton pilote dans la reconnaissance et l'encouragement des cours LCO. Or, depuis quelques décennies, il s'est largement reposé sur ses lauriers. D'autres cantons l'ont dépassé, notamment en tenant compte des notes LCO pour les élèves sur le bilan en fin d'année scolaire. Dès lors, le DEF est invité à s'inspirer des cantons aujourd'hui en pointe, voire, pourquoi pas, à innover.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur ou premier signataire : Daniel Ziegler		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :